

COMMUNE DE LA COLOMBE  
DELIBERATION DE REUNION

Date de convocation : L'an deux mil dix-huit le 26 septembre 2018.

Le Maire a convoqué les membres du Conseil Municipal avec l'ordre du jour suivant : Désignation d'un secrétaire de séance –Avis sur le projet de fusion des communes Hambye et le Guislain -Préparation de la cérémonie du 11 novembre 2018- Repas des cheveux blancs du samedi 10 novembre 2018- Point de situation des travaux en cours - Remboursement d'un usager sur la location de la salle des fêtes- Révision du loyer des logements « Les Blés d'Or – Questions diverses.

Date de la réunion : L'an deux mil dix-huit le 4 octobre à 20h30.

Le conseil municipal de la commune de La Colombe légalement convoqué s'est réuni en séance publique.

Nombre de conseillers : 15. Présents : 12

Conseillers municipaux présents : Mesdames et Messieurs BOURDON Marcel, BOUILLON Alain, CHAMPBERTAULD Isabelle, DELABROISE Annie, DUHOMMET Philippe, GOHIER Claude, LEBOUVIER Claude, MAIGNAN Nadège, QUILLET Frédéric, SOULARD Yvan, THIEULENT Joël, THOMASSE Christelle.

Conseillers municipaux absents excusés : Messieurs CHRETIENNE Bernard, VANCOMERBEKE Stéphane, VIDALIE Éric.

**La séance 2018-07** débute à 20h33 min.

**Nadège MAIGNAN** est désignée secrétaire de séance conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

M. le Maire débute le Conseil Municipal en demandant à l'assemblée d'observer 1 minute de silence en mémoire de M. Yvon LOUIS-HONORE, ancien Conseiller Municipal, décédé le 16 septembre dernier. M. BOURDON donne lecture de la lettre de la famille nous remerciant .

M. le Maire présente à l'auditoire l'arrivée de Céline CHAIGNON comme nouvelle secrétaire.

Après avoir rappelé l'ordre du jour de ce conseil, M ; le Maire aborde le premier point.

**I. AVIS SUR LE PROJET DE FUSION DES COMMUNES D'HAMBYE ET LE  
GUISLAIN AU SEIN DE VILLEDIEU INTERCOM**

**Délibération n°2018-07-001**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Préfet en date du 10 septembre dernier concernant le projet de rattachement des communes d'Hambye et Le Guislain au sein de Villedieu Intercom.

Il précise que l'ensemble des conseils municipaux des deux communautés de communes ( Coutances et Villedieu) doivent délibérer « *en faveur ou non de cette fusion* » puis il explique que la commission préfectorale ( CDCI ) au final validera ou non cette fusion.

Après avoir échangé sur les avantages et les risques de ce rattachement et, par vote à bulletin secret  
, **le Conseil municipal, délibère avec, 4 voix contre et 3 voix pour et 5 abstentions :**

- **Se prononce contre ce projet de fusion.**

## **II. BUDGET LOGEMENTS PERSONNES ÂGÉES : RÉVISION DES LOYERS 2019**

### Délibération n°2018-07-002

Au vu de la délibération 2014-11-005 du 8 octobre 2014, il convient que chaque année le conseil municipal doit délibérer sur le nouveau montant du loyer des logements « Les Blés d'Or » pour l'année à venir.

Monsieur le maire propose de reconduire le loyer au même montant qu'actuellement à savoir 520€/mois pour l'année 2019.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**Décide,**

- **De maintenir le loyer de 520€/mois pour les logements personnes âgées pour l'année 2019.**

## **III. REMBOURSEMENT D'UN USAGER SUR LA LOCATION DE LA SALLE**

### Délibération n°2018-07-003

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un usager a versé des arrhes de location de salle pour un montant de 80 €. Cette somme a été encaissée alors que la location de la petite salle est fixée au tarif de 60 €.

Il en résulte un excédent de 20 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**Décide,**

- **De rembourser l'usager à hauteur de 20€.**

#### **IV. PREPARATION DE LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :**

Cette année sera le centenaire de la fin de la guerre 14-18.

M. le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils souhaitent reproduire comme en 2014 une cérémonie en y associant les familles des victimes.

M. le Maire indique que la majorité des victimes sont mortes sur le front et nous fait part du nom de ces 34 personnes.

10 Familles doivent être recontactées par certains Conseillers Municipaux et selon cette répartition;

M. SOULARD contacte les familles LEMASSON et LEPESANT

M. DUHOMMET se charge quant à lui de contacter la famille EUDES.

M. LEBOUVIER se charge de contacter les familles LEROULET, GILBERT et LOISEL.

M. BOURDON contacte les familles LEMAÎTRE, BOURDON et HERBERT.

Mme DELABROISE contacte la famille LEPRINCE.

Il est important de savoir le lien de parenté avec la victime.

L'ordre du jour de cette manifestation sera :

- 12h00 Dépôt de gerbe au monument aux morts de La Colombe
- 12H30 : vin d'honneur, témoignages et échanges à la salle des fêtes de la Colombe

#### **V. REPAS DES CHEVEUX BLANCS SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018**

M. le Maire rappelle que le repas des cheveux blancs aura lieu le samedi 10 novembre 2018 pour les personnes de la commune ayant 70 ans et plus.

Une messe aura lieu, comme à l'accoutumée à 10h30 et sera célébrée par le père Fabien LE CAM.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le restaurateur de La Colombe fera le repas (Entrée, plat et fromage). Le pain et le dessert seront achetés à la boulangerie de La Colombe.

M. le Maire demande aux conseillers s'il y a des volontaires pour faire le service.

Christelle THOMASSE, Yvan SOULARD, Philippe DUHOMMET, Claude LEBOUVIER et Isabelle CHAMPBERTAUD se proposent.

Alain BOUILLON sera quant à lui invité.

Claude LEBOUVIER commandera le vin, Annie DELABROISE s'occupera des nappes, du pliage des serviettes et, M. le Maire se chargera du pain et du dessert.

La mise en place des tables par les Conseillers mentionnés ci-dessus est prévue à 9h30 le 10 novembre au matin.

## VI. POINT DE SITUATION DES TRAVAUX EN COURS

- Le Bornage (*Lemarre/Aumont/Commune*) a été réalisé le 19 juillet

Le compteur a été déplacé le 31 juillet dernier par Enedis  
Interventions Sébastien Boudet + Syndicat d'eau de La Coudraye réalisées.  
Attente du document arpentage pour signature de l'acte notarié  
Déplacement containers et remise en état du terrain (Mr Lebouvier Claude)  
Prix vente terrain nouvelle parcelle à déterminer prochainement.

- Voirie terminée

- Sauf 0/31 à réaliser sur bas-côté de l'enrobé.

- Sauf bicouche sur la bande de terrain au fonds du lotissement les Blés d'or.

Suite au terrassement réalisé sur le parc d'activité de L Colombe Mr Le Maire fera un état des lieux du Chemin Montais avec l'entreprise GUESNET

- Cimetière

Les 6 caveaux urnes sont installés

Mr le Maire va commander 2 pierres tombales pour les caveaux urnes afin de servir d'exemple d'aménagement. Elles pourront être revendues ensuite.

Les stèles du jardin du souvenir sont en cours d'installation.

Les bicouches beige seront réalisés dans les allées cimetière avant la Toussaint

- Les CU déposés par Mrs Brachet Philippe et Eric sont revenus favorables
- Eglise :

L'entreprise Béliard a changé les brides des cloches le 10/08

Une proposition de devis pour le remplacement d'une cloche va être faite

- Dans l'affaire casino/Lidl

L'audience est prévue le 9 octobre 2018 à 9 heures devant la Cour Administrative de NANTES.

Réunion commission travaux : Lundi 12 novembre à 10h00 - sanitaires salle d'activités

- La Salle des fêtes sera fermée pour travaux du 13 mai 2019 au 28 juin 2019.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h47.**